L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

(Survenu, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 12 NOVEMBRE 18[illegible]

ASSEMBLÉE.

La convention démocratique conservatrice de cette paroisse s'est réunie dans la matinée de cour le 5 du courant, sous la présidence de [illegible] avait prononcé une allocution a fait l'éloge du ticket nommé à Baton Rouge et annoncé la nomination des citoyens suivants comme membres du comité central de paroisse :

Pour la paroisse en général—Gén. J. H. Brent, R. L. Sims, Esq., Jas. Teller, H. F. Pugh, Esq., Pierre Lanneau, Fred. Dudley, Esq.

Gén. Albert Thomas, président honoraire de la convention.

Premier ward—Dr E. Dubuc, S. O. Landry.

Second ward—Richard McCall, D. J. C. Legare.

Troisième ward—Delbridge Smith, Mat Redrigo.

Quatrième ward—R. P. Landry, Dr W. M. McClelland.

Cinquième ward—R. P. Haness, J. C. Ogden.

Sixième ward—J. A. Brand, J., L. A. Bringier, Jr.

Septième ward—Ben. Gibson, Thos. Miller.

Huitième ward—R. A. Irwin, L. W. Cosgrly.

Neuvième ward—Jos. Gonsales, H. B. Doyal.

Dixième ward—Henry D. Minor, W. K. King.

Le nouveau comité a été heureux sous le Dr Edward Dudley et le [illegible] M. Sims sur la question de la nomination d'un ticket en ce moment où sur motion l'affaire a été référée au comité central.

Sur motion le Dr J. C. Legare a été, par un vote unanime, élu membre du comité central d'Etat.

Sur motion par le gén. J. L. Brent, le comité central de paroisse a été autorisé à choisir des délégués pour représenter la paroisse Ascension à la convention d'Etat qui sera tenue en 1880 dans le but d'envoyer des délégués à la prochaine convention présidentielle.

Sur motion la convention s'est ajournée *sine die*.

Le procès verbal est signé par

A. C. Lavy,
Secrétaire.

Les nouveaux sénateurs.—Les impérialistes, qui étaient divisés dans la Charente inférieure, se sont réunis sur le nom du maréchal Canrobert qu'ils ont élu sénateur.

Dans les Hautes-Alpes, un républicain, M. Guiffrey, a été élu au Sénat, voici ce que disait de lui un journal :

Dans les Hautes-Alpes, le candidat républicain était M. Cyprien Chaix, député, mais celui-ci s'est désisté pour céder la place à M. Georges Guiffrey, petit-fils du vieille date et un fonctionnaire distingué, qui a été conseiller-général dans le département. Les réactionnaires présentent M. Rentouret et font une campagne très active en faveur de ce candidat.

Les républicains ont la majorité dans ce département. Ils doivent l'emporter s'ils savent être unis, et l'union est d'autant plus facile que M. Guiffrey est un homme modéré, conciliant, qui ira siéger dans la gauche républicaine à côté de son collègue du même département, M. Xavier Blanc, président du conseil-général.

Si vous avez besoin de quelque chose, allez au magasin à 5 et à 10 cts, 142 1/2 rue du Canal.

—Nous lisons dans la *République française* :

« On a pu remarquer que l'entrevue de Vienne a révélé la faculté spéculative chez certains de nos confrères étrangers dans une mesure édifiante pour le repos et l'avenir de l'Europe. Et non contents d'spéculer les choses présentes, nos confrères font la lumière dans les ténèbres de l'avenir, en indiquant les périls avec précision et font à rebours l'histoire du siècle prochain. Ils vont plus loin, car, non contents de montrer le péril, ils vont jusqu'à nous indiquer le remède. S'il arrive malheur à l'Europe, ce ne sera pas faute d'avoir été averties. La *Gazette de Cologne* a récusé, dans des articles au peu longs, tout ce qu'il est possible de dire, de penser, et même de faire sur ce point important. Notre confrère cependant a pensé qu'il pouvait tout dire, et il est revenu à la charge. Qu'il se calme : la France ne nourrit aucun projet sinistre. Elle cherche la prospérité dans la paix, elle s'occupe assidûment de ses propres affaires, excepte que nous vendrions voir sauver par d'autres ce qui d'ailleurs ne l'empêche pas d'observer ce qui se passe en dehors de ses frontières avec intérêt et profit, et, ajoutons-le, sans la moindre appréhension. »

Parlanterie, quincaillerie, articles en bois, bijouterie, ornements et fantaisies au magasin à 5 cts. et à 10 cts., 142 1/2 rue du Canal.

—Le maréchal de Moltke vient de terminer le voyage d'état-major qu'il a fait cette année dans la Haute-Alsace et dans le Brisgau, aussitôt après les grandes manœuvres du 15e corps d'armée dans la Basse-Alsace, auxquelles il avait assisté. Le chef du grand état-major allemand est allé immédiatement rejoindre auprès de l'empereur d'Allemagne de la reconnaissance faite avec ces ordres dans ces deux contrées :

Le maréchal de Moltke, dit la *Deutsche Heere Zeitung*, a démontré à nos yeux la [illegible] Strasbourg et de Metz, et qui sont en cours d'exécution ou dont les plans ont été adoptés. Le chef du grand état-major [illegible] que l'état [illegible] [illegible] Strasbourg demande l'envoi de nouvelles troupes dans la province, en s'appuyant sur ce que les garnisons actuelles sont insuffisantes.

Le corps d'occupation de l'Alsace-Lorraine comprend l'équivalent de trois divisions d'infanterie et de quatre brigades de cavalerie, avec trois fois plus de compagnies d'artillerie à pied et le double de génie que n'en comporte la constitution normale d'un corps d'armée allemand. Il n'y a, il est vrai, dans le 15e corps d'armée, que dix batteries d'artillerie de campagne au lieu de douze, [illegible] [illegible] [illegible]